



Communiqué de presse

Les Ailes de la Grosne : recentrage du projet et lancement des études de vent secteur Matour Ouest

Mâcon, le 9 décembre 2025

Le projet éolien des Ailes de la Grosne se poursuit avec deux avancées majeures : le déploiement d'un LIDAR destiné à mesurer le vent sur plusieurs mois, et le recentrage du développement du projet sur la seule zone de Matour Ouest, qui présente un potentiel maximal de cinq éoliennes. Cette orientation a été actée collectivement par l'ensemble des partenaires, afin de concentrer l'effort sur la zone jugée aujourd'hui pertinente pour la suite du projet.

Fin novembre, le comité de pilotage du projet a réuni l'ensemble des partenaires : les communes de Matour, Saint-Pierre-le-Vieux et Tramayes, BayWa r.e., la SEM Saône-et-Loire Énergies Renouvelables (SELER) et Énergie Partagée. À l'issue des échanges, les élus du bloc communal ont proposé de concentrer les études sur la seule zone de Matour Ouest ; une proposition adoptée à l'unanimité.

Cette décision conduit à l'arrêt des investigations engagées depuis 2024 sur les secteurs de Matour/Saint-Pierre et de Tramayes. Les trois communes restent partenaires au sein de la société de projet Les Ailes de la Grosne Énergies, dont la gouvernance collective et équilibrée garantit la continuité du travail mené depuis l'émergence des réflexions autour de ce projet. Elle traduit également la volonté d'avancer pas à pas de manière responsable, en tenant compte de l'ensemble des paramètres.

Lancement de la campagne de mesure du vent

Depuis début décembre, un LIDAR est installé sur le secteur de Matour Ouest. Cet appareil, léger et peu intrusif, permet de mesurer en continu la vitesse et la direction du vent à différentes altitudes, sans nécessiter de travaux d'ancre. L'objectif est d'obtenir une connaissance fine du gisement de vent afin d'évaluer la faisabilité technique du projet et d'optimiser l'implantation des machines si les résultats le permettent.

Cette campagne durera entre quatre et six mois. Elle sera complétée début 2026 par l'installation d'un mât d'environ 50 mètres, qui restera en place près d'un an. Ce dispositif supplémentaire a pour vocation d'étudier spécifiquement l'activité des chauves-souris, un enjeu environnemental essentiel pour la suite du développement. Ces mesures croisées – vent et chiroptères – constituent un socle indispensable pour dimensionner un projet techniquement robuste et compatible avec les enjeux de biodiversité locaux.



**Les Ailes
de la Grosne**

Une démarche d'étude et de concertation qui se poursuit

La zone de Matour Ouest, seule conservée pour la poursuite des études, présente un potentiel théorique maximal de cinq éoliennes. Les études actuellement menées – environnementales, paysagères, acoustiques et techniques – permettront d'affiner cette estimation en intégrant l'ensemble des critères réglementaires, dont la prise en compte du paysage, de la faune, de la flore, des distances aux habitations et de la topographie. Les résultats seront partagés progressivement avec les partenaires et les habitants.

Dans la continuité des actions engagées en 2025, de nouveaux temps d'information et d'échange seront organisés au fil de l'avancement, afin de garantir une information claire, objective et accessible à toutes et tous. Le projet reste ainsi ancré dans une dynamique de transparence, de dialogue et de co-construction avec les acteurs du territoire. Le site internet dédié au projet www.ailesdelagrosne.fr est également toujours disponible.

A propos des Ailes de la Grosne

Initié en 2024, le projet éolien Les Ailes de la Grosne est porté par les communes de Matour, Tramayes et Saint-Pierre-le-Vieux, en partenariat avec trois acteurs engagés de la transition énergétique : BayWa r.e., la SEM Saône-et-Loire Énergies Renouvelables (SELER) et le mouvement citoyen Énergie Partagée.

Ce partenariat inédit associe collectivités, citoyens et acteurs privés autour d'un objectif commun : produire localement une électricité renouvelable tout en garantissant un développement concerté, transparent et bénéfique au territoire.

Une zone d'implantation potentielle a été retenue pour le projet sur Matour Ouest. Les études ont été lancées en 2025 pour en évaluer la faisabilité environnementale, technique et paysagère.

www.lesailesdelagrosne.fr

Contact Presse : Tristan Saramon / tristan@decarb.one / 06 66 66 29 41